Jean-Baptiste André Godin à Jean-Baptiste Ravet-Anceau, 24 février 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jean-Baptiste Ravet-Anceau, 24 février 1875, 1875-02-24

Consulté le 09/08/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48352

Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)
Collation2 p. (35r, 36v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction24 février 1875
Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)
DestinataireRavet-Anceau, Jean-Baptiste (1809-1877)
Lieu de destination50 bis, rue du Faubourg Notre-Dame, Lille (Nord)

Description

RésuméSur une créance de Quaintenne. Ravet-Anceau a écrit à Godin le 29 novembre 1874 que la créance de Quaintenne était d'un montant supérieur à sa dette envers lui. Godin informe Ravet-Anceau qu'un huissier de Guise chargé de traiter à l'amiable avec le créancier de Quaintenne à Lille lui a appris qu'une saisie-arrêt sur ce créancier ne laissait pas l'espoir de récupérer quelque chose. Godin

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48352?context=pdf

demande son avis à Ravet-Anceau.
NotesLa lettre est signée : « Godin | 28 rue des Réservoirs | Versailles ».
SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

Finances d'entreprise, Procédure (droit)
Personnes citéesQuaintenne, Étienne Louis Joseph (1811-)
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 07/07/2023
Dernière modification le 10/10/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48352?context=pdf

35

Versailles 14 février 75

Mon cher Monsieur,

Vous m'avez écrit à la date du 29 9bre dernier que d'après vos renseignements la créance de M. Quaintenne à Lille devait être supérieure à ce qu'il me devait, et vous avez eu l'obligeance de m'offrir vos services au besoin pour cette affaire.

Mr. huissier de Guise était alors chargé de chercher les moyens d'obtenir paiement par des voies amiables auprès de mon débiteur. Il paraît qu'il n'a rien pu obtenir, et que dans ces derniers temps une saisie-arrêt aurait été faite sur ce qui pouvait être dû à Lille à M. Quaintenne, mais on me fait connaître qu'il n'y aurait pas grand espoir de sauver quelque chose.

Je voudrais, en vous demandant si tel est votre sentiment, pouvoir vous dire avec plus de précision où en est cette affaire, mais je n'ai rien sous la main, et ce n'est que parce qu'elle se présente à mon esprit que je songe à vous en parler. Soyez assez bon pour me dire si

A Brunet 10 cent.

vous pensez qu'il y
ait quelque chose à
espérer ; nous ver-
rons ensuite s'il y
a quelque chose à
faire.

Votre tout dévoué

Godin

28 rue des réservoirs
Versailles

Fichi